



STATION THERMALE CLASSEE

Mairie de BARBAZAN

Grand Rue Saint-Michel - 31510 BARBAZAN

T.05.61.88.30.06 - Mel: accueil@mairie-barbazan.fr**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE**

Madame le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné(e),

Monsieur Jean-Louis BARNIER

Profession :

Domicilié(e) : Darré la Gleyzes 65370 IZAOURT (Hautes-Pyrénées FRANCE)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de catégorie à .

Du 03 octobre 2015 à 06 heures 00

Au 04 octobre 2015 à 00 heures 00

Pour le motif Concours de pétanque

Veuillez agréer, Madame le Maire,, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 28 septembre 2015
Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire BARBAZAN

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-I et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique Monsieur Jean-Louis BARNIER , Darré la Gleyzes 65370 IZAOURT (Hautes-Pyrénées FRANCE) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de catégorie.

Du 03 octobre 2015 à 06 heures 00

Au 04 octobre 2015 à 00 heures 00

Pour le motif Concours de pétanque à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à BARBAZAN le 28 septembre 2015

